

ARRÊTÉ PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS

**DE L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE BORDEAUX**

DU 22 OCTOBRE 2020

Le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associé à une université ou une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement intérieur relatif aux élections des membres élus au Conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux adopté en séance du 19 septembre 2014 ;

Vu la décision portant organisation des élections en date du 21 septembre 2020 ;

Vu l'arrêté relatif aux élections des représentants des personnels au Conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux du 22 octobre 2020, en date du 21 septembre 2020 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement des votes joints au présent arrêté ;

Considérant que le scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

ARRÊTE

Article 1 :

Les résultats des élections des représentants des personnels au collège A : « Professeur-e-s d'université, professeur-e-s associé-e-s de même grade et directeur-rices de recherche », du 22 octobre 2020 au conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	5
Nombre d'inscrits	24
Nombre de votants	16
Bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Prénoms et noms des élus	Vincent TIBERJ	Sophie DUCHESNE	Gilles PINSON	Dominique DARBON	David SZYMCZAK	Daniel COMPAGNON
Résultats	Élu	Élue	Élu	Élu	Non élu	Élue
Nombres de suffrages respectivement obtenus	12	11	10	14	7	9

Article 2 :

Les résultats des élections des représentants des personnels au collège B : « Maîtres de conférences, professeur-e-s associé-e-s de même grade, chargé-e de recherche, PRAG, PRCE, ATER inscrits » du 22 octobre 2020 au conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	5
Nombre d'inscrits	55
Nombre de votants	22
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12

Prénoms et noms des élus	Anne GAUDIN	Jane GRAY SADRAN	Emmanuelle BOUILLY	David AMBROSETTI	Matthieu TROUVÉ
Résultats	Élue	Élue	Élue	Élu	Élu
Nombres de suffrages respectivement obtenus	13	17	21	18	13

Article 3

Les résultats des élections des représentants du Collège BIATSS du 22 octobre 2020 au conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'inscrits	124
Nombre de votants	57
Bulletins blancs ou nuls	13
Suffrages exprimés	44
Majorité absolue	23

Prénom et nom de l'élu	Paul ROUGER
Résultats	Élu
Nombre de suffrage obtenu	44

Article 4 :

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 :

Les réclamations ou contestations relatives à la préparation, au déroulement des opérations de vote ainsi que sur la proclamation des résultats devront être déposées au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats devant la Commission de Contrôle des Opérations Électorales (Tribunal administratif de Bordeaux – 9 Rue Tastet 33 000 Bordeaux) devant statuer dans les 15 jours.

Fait pour valoir ce que de droit

À Pessac, le 27 octobre 2020



Arrêté proclamation élections du 22 octobre 2020

